



### À LA UNE : SAINT-ANDRÉ, UNE VILLE ACTIVE & SPORTIVE

#### VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

10 - La Gazette des Seniors : toute l'info pour bien vieillir à Saint-André

#### CADRE DE VILLE, ENVIRONNEMENT

12 - Bien trier, un geste simple

#### VIE ÉCONOMIQUE

14 - Les inscriptions à la Braderie du Muguet

#### SPORT ET JEUNESSE

17 - Les Foulées Andréasiennes : ensemble, en couleurs, pour les Droits des Femmes

#### VIE CULTURELLE

18 - L'Atelier Crédation : Des Mots dans la Ville

#### PORTRAIT

22 - Grégory Valentin



# RETOUR EN IMAGES : NOVEMBRE/DÉCEMBRE



Visite de l'Hôtel de Ville par les écoliers



Commémoration de l'Armistice



Ciné-débat sensibilisation aux violences faites aux femmes



La Boîte aux lettres du Père-Noël



Distribution des Colis aux Aînés



Journée des Assistantes Maternels : Conférence et ateliers



S.E.R.D. : ateliers "Noël Zéro Déchet"



Marché de Noël du Comité de Jumelage



Hommage Guerre d'Algérie, Combats au Maroc et Tunisie



Illuminations du Parc Vandame



Distribution des coquilles de Noël dans les écoles



Festivités de Noël

## « Saint-André Magazine »

Journal d'informations Municipales  
de la Ville de Saint-André - Publication n°204  
Tél : 03 20 63 07 50

**Directrice de publication** | Élisabeth Masse  
**Rédactrice en chef** | Valentine Vercamer  
**Rédaction, mise en page et photos** |  
Service communication  
**Imprimeur** | Imprimerie Jean Bernard

« Conformément au code de la propriété intellectuelle,  
toute reproduction papier ou numérique (texte et photos)  
même partielle, est interdite sans autorisation expresse. »





## ÉDITO DU MAIRE

Chères Andrésiennes, Chers Andrésiens,

À l'aube de cette nouvelle année, notre Ville continue d'avancer avec constance, portée par l'énergie de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Sport, culture, vie associative, environnement, solidarité... autant de domaines qui témoignent d'un territoire actif et vivant, où les initiatives se multiplient grâce à l'implication des habitants, des bénévoles, des agents municipaux et des partenaires locaux. Ce magazine est avant tout le vôtre : il informe, valorise et relie.

Vous découvrirez dans ces pages les prochains moments conviviaux qui nous rassemblent : Atelier Création, Salon des Artistes Andrésiens, Atelier Tendance, Journée Internationale des Droits des Femmes, Mon premier Concert... et les dates d'inscription pour les Foulées Andrésiennes et la Braderie du Muguet.

Aussi, le SAM revient sur l'obtention par la Ville du label Ville Active & Sportive, niveau 2 lauriers, qui valorise notre politique sportive innovante qui vise à offrir des activités physiques et sportives diversifiée dans un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature en adéquation.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 !

Votre Maire, **Élisabeth MASSE**



### LA MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

#### 📍 COORDONNÉES

89 rue du Général-Leclerc CS 40001 59 871 Saint-André  
Tél : 03 20 63 07 50 | [www.villesaintandre.fr](http://www.villesaintandre.fr)  
Sur Facebook, Instagram : @StAndre59350

#### 🕒 HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.  
Permanences État-civil : aux horaires de Mairie à l'exception du mardi après-midi. Le jeudi de 17h15 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h.

#### 📞 NUMÉRO UTILE

Police municipale : 03 20 42 22 03

#### ⌚ PERMANENCES DU POINT JUSTICE

Avocat, notaire, huissier, juriste et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement au CCAS/Espace France Services sur rendez-vous. Renseignements au 03 20 21 81 30

#### ⌚ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Élisabeth MASSE**, Maire : sur RDV au 03 20 63 07 51
- **Pascale LAHOUSTE**, adjointe au Maire chargée des relations avec la population : sur RDV au 03 20 63 07 50
- **Marie MARCHAND**, adjointe au logement sur RDV au 03 20 63 07 51



# À LA UNE

## SAINT-ANDRÉ, UNE VILLE ACTIVE & SPORTIVE

Saint-André vient d'obtenir le **label Ville Active et Sportive, niveau 2 lauriers**, une distinction nationale qui récompense l'engagement des communes en faveur de l'activité physique pour tous. Ce label salue la qualité des équipements, le soutien au tissu associatif et les actions menées pour favoriser santé, bien-être et cohésion sociale, ainsi que les actions menées en faveur de l'**éducation par le sport, le sport santé et de l'accès au sport pour tous**.



### DES ÉQUIPEMENTS VARIÉS ET MODERNISÉS

- 2 stades,
- 3 salles multisports,
- 1 dojo,
- 4 courts de tennis couverts,
- 1 salle de gymnastique,
- 1 boulodrome et des terrains de pétanque,
- 1 city-stade, 1 skate-park,
- 2 aires de fitness...

Ces équipements permettent une pratique individuelle, familiale, associative ou scolaire.

Pour répondre à l'évolution des usages et à la forte fréquentation, la Ville a engagé

un **vaste programme de modernisation de son patrimoine bâti** : Le stade Caby, les salles de sports Schuman et Peupliers (SAM 203) et le club de tennis sont ainsi, actuellement en cours d'amélioration (SAM 202). La salle de gymnastique Jean-Bailleul fait l'objet d'une étude pour des aménagements et le renouvellement du matériel.

Enfin la Ville est **engagée dans le Plan Piscines 2 de la MEL**, qui prévoit la **construction d'un complexe aquatique** avec bassin de 50 m, bassins d'apprentissage et espaces bien-être. Un équipement structurant pour toute la métropole (voir p.8).

### LE SPORT À SAINT-ANDRÉ

2

lauriers  
Ville sportive et active



15

équipements sportifs municipaux

15

associations sportives

>2400

adhérents licenciés

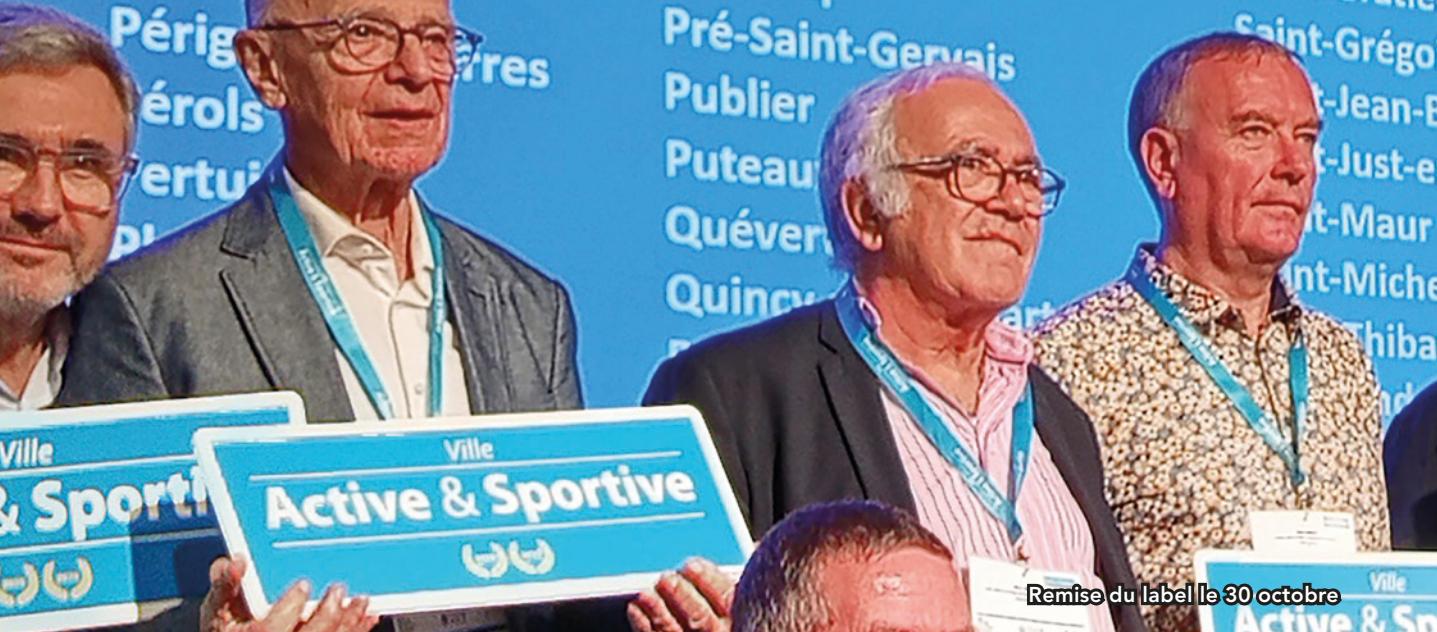
166 980

euros / an de subventions municipales aux clubs

**l'accompagnement des entraîneurs, les déplacements nationaux et les formations.** Cette collaboration favorise l'émergence de nouveaux projets, le développement de pratiques variées et la pérennité des clubs.

**La Ville soutient aussi les grands événements associatifs** : Rallye-écoles, Tournoi International de Football des U17, Grand Prix de Cyclisme de la Municipalité, etc., autant de rendez-vous qui contribuent au dynamisme sportif de la commune.

La Ville propose aussi le **Pass'sport/culture**, un soutien financier fort, de 10 à 80 €, qui permet aux familles de lever les obstacles à la pratique sportive.



## 3 QUESTIONS À



**PASCAL THIBAUT**

ADJOINT AU SPORT  
ET À LA JEUNESSE

### **SAM** QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES PRIORITÉS DE LA VILLE ?

**P.T.** : Notre priorité est simple : **garantir à chaque Andrésien, quel que soit son âge ou ses moyens, la possibilité de pratiquer une activité physique**. Cela implique des équipements modernes, un soutien fort aux associations, un travail éducatif auprès des enfants et des temps forts ouverts à tous. Nous voulons une Ville où le sport n'est pas réservé à quelques-uns, mais fait partie de la vie quotidienne. Notre priorité c'est aussi de **continuer de promouvoir le « savoir-nager »**. Actuellement, nous louons des lignes d'eau dans les piscines voisines. D'ici 2028-2029, nous aurons une **nouvelle piscine accessible, moderne et adaptée aux besoins des Andrésiens**.

### **SAM** QUE REPRÉSENTE L'OBTENTION DU LABEL POUR LA COMMUNE ?

**Pascal Thibaut** : Le sport occupe depuis longtemps une place essentielle dans la vie andrésienne. Ce label confirme que Saint-André est **une ville qui investit concrètement pour le sport**. C'est la reconnaissance d'un travail collectif entre la municipalité, les écoles, les clubs, les bénévoles **et les habitants**. La diversité des pratiques proposées, la qualité croissante des infrastructures et le dynamisme du tissu associatif composent un ensemble cohérent, dans lequel chacun, enfants, jeunes, adultes, seniors, peut trouver une activité adaptée. Il valide notre cap politique : **faire du sport un droit accessible à tous et un moteur de santé, d'éducation et d'attractivité**.

### **SAM** QU'EST-CE QUI DISTINGUE SAINT-ANDRÉ DES AUTRES COMMUNES SPORTIVES ?

**P.T.** : Nous avons trois forces : **des équipements variés, un tissu associatif engagé et une vision municipale fondée sur l'inclusion**. Il est important, pour que le plus grand nombre d'Andrésiens bénéficient des bienfaits que procure l'activité physique, que l'offre soit ouverte à tous sans discrimination de ressources, genres, âges, handicaps... À Saint-André, **on ne développe pas le sport pour le principe, on le fait pour renforcer le lien social, la santé et la qualité de vie**. C'est cette cohérence qui nous distingue et qui nous pousse à continuer à investir.

## L'OBJECTIF « SPORT POUR TOUS »

Saint-André favorise la **diversité des disciplines et l'équité d'accès**. En complément de l'offre associative, des actions municipales et périscolaires sont proposées aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux adultes comme aux seniors. L'objectif est de permettre à chacun de découvrir, progresser, s'épanouir et pratiquer à son rythme.

**L'école constitue la première porte d'entrée vers cette ambition.** Dès la primaire, les enfants bénéficient chaque semaine d'un accompagnement par un **éducateur territorial des activités physiques** (ETAPS), qui construit des séances progressives autour de la motricité, de la coordination et de la découverte des disciplines sportives. Cet enseignement contribue à l'égalité des chances et assure à tous les élèves un socle solide d'apprentissage.

Il propose également des jeux de cour simples, permettant aux enseignants et même aux élèves, de se les approprier facilement et de les reproduire ou de les adapter. Pour compléter cet apprentissage, les élèves bénéficient des programmes « **savoir nager** » et « **savoir rouler à vélo** ».

### La Ville complète cette démarche avec plusieurs dispositifs accessibles :

► **Les P'tits Sportifs** (2-5 ans) : ateliers d'éveil moteur en petit groupe pour favoriser la confiance corporelle dès le plus jeune âge.

► **Le Point-Jeunes** (11-17 ans) : initiations variées pendant les vacances (sports collectifs, escalade, activités de pleine nature...) pour encourager la curiosité et l'envie d'une pratique régulière.

► **Les Ateliers d'été** : séances en extérieur, gratuites ou à tarifs accessibles, pour favoriser la découverte et la convivialité.

► **Les séances seniors** : gym douce, équilibre, marche accompagnée, pétanque, ateliers de mobilité ou séances ponctuelles comme le bowling... L'objectif est le maintien de l'autonomie et du lien social

► **Les Matinées Zen**, ouvertes à tous, offrent un moment de bien-être partagé autour du yoga ou du pilates dans les parcs de la ville.

Chaque année, la Ville organise le **Duathlon des CM2**, un temps fort qui valorise l'effort, l'entraide et l'esprit sportif dans une ambiance festive. Les élèves enchaînent course à pied et vélo, dans une compétition bienveillante.

**Les Foulées andréasiennes**, course solidaire intergénérationnelle, incarnent cette même volonté : permettre à tous de vivre le sport comme un moment collectif.



## LE SPORT AU CŒUR DU QUOTIDIEN ANDRÉSIEN



Skate Parc - juin 2025



Design actif à Sainte-Hélène - 2025



Station V'Lille - 2023

Au-delà des clubs et des équipements, le sport se vit à Saint-André dans les gestes simples de la vie de tous les jours. La Ville a développé un ensemble d'aménagements permettant une pratique libre, spontanée et accessible à tous : **aires de fitness** en plein air, **city-stade**, **skate-park**, parcours ludiques inspirés du **design actif**, terrains de pétanque, aires de jeux et cheminements piétons favorisant les **mobilités douces**.

Cette présence du sport dans l'espace public contribue à améliorer le cadre de vie et à renforcer les liens entre les habitants.

En parallèle, Saint-André développe son **réseau cyclable**, installe des **stations de réparation et de gonflage**, et propose plusieurs **stations V'Lille ou vélos à assistance électrique** pour encourager les déplacements actifs.

Des événements tels que **Mai à Vélo**, les **Guidons andrésiens** ou le **Challenge Mobilité** invitent les habitants à tester la Ville autrement, à adopter les déplacements à « vitesse humaine » et à intégrer plus facilement l'activité physique dans leur quotidien.

**L'ensemble de ces actions constitue un environnement favorable à la santé, à la convivialité et à une pratique sportive régulière, sans pression de performance.**

## APPRENTISSAGE DE LA NATATION : UN ENGAGEMENT MAINTENU

La fermeture de la piscine municipale fin 2022 aurait pu mettre en difficulté l'apprentissage de la natation. Cependant, la Ville a choisi de maintenir intégralement ce service pour éviter toute rupture dans la formation aquatique des enfants.

Ainsi, **toutes les écoles, publiques comme privées, bénéficient toujours de séances de natation, de la grande section au CM2.**

Saint-André loue des lignes d'eau dans les piscines voisines de La Madeleine et Marcq-en-Barœul, organise le transport en bus et finance trois maîtres-nageurs qui assurent un suivi cohérent et progressif tout au long de l'année.

Les programmes nationaux « **Aisance aquatique (4-6 ans)** » et « **Savoir nager (6-11 ans)** », sont intégrés aux temps scolaires, avec en moyenne 10 séances par classe.

La Ville soutient également la **section sportive « excellence » du collège** en garantissant deux créneaux d'entraînement hebdomadaire ainsi que l'**USSA Natation** qui bénéficie de créneaux à la piscine de La Madeleine.

Cette volonté représente un **investissement de 69 720 € par an**, assumé pour garantir un apprentissage vital. En effet, partout en France, savoir nager est un enjeu de sécurité publique, de santé et d'accès à de nombreuses activités sportives.

En parallèle, la Ville prépare l'avenir avec la participation au **Plan Piscines 2 de la MEL**, qui permettra la construction d'un **complexe aquatique moderne** incluant un **bassin** de 50 m, des **bassins d'apprentissage** et un **espace bien-être** (voir p.8).



## 2022

- **8 décembre** : Diagnostic du Bureau Veritas : corrosion avancée des parois métalliques du grand bassin, recommandation de l'arrêt de l'exploitation du bâtiment.
- **16 décembre** : Décision de fermer la piscine, par mesure de sécurité.

## 2023

- **janvier** : Le contrôle de l'épaisseur des parois confirme l'état critique : 3,05 mm (grand bassin) et 2,43 mm (petit bassin),
- **16 janvier** : Candidature conjointe de Saint-André et Marquette au *Plan Piscines 2*, sur le site Solvay.
- **Juillet** : Rapport de la société Projex révélant de graves désordres structurels.

## 2024

- **18 octobre** : Le conseil de la MEL valide la reconnaissance d'intérêt métropolitain pour la future piscine et une convention de financement entre la MEL et les communes est actée.
- **Novembre** : Concertation sur l'aménagement de la partie urbanisée du futur parc métropolitain dont la zone d'implantation de la piscine.

## 2025

- Études de programmation / pré-programme en cours.
- **30 septembre** : Présentation en Conseil municipal par la société BERIM d'un rapport complet d'analyse de faisabilité de reprise structurelle de l'ancienne piscine pour un coût global de 14 091 000 € TTC
- **16 décembre** : Délibération actant la réalisation, de la future piscine métropolitaine « Bords de Deûle ».

## 2028-2029

Livraison

## NOUVELLE PISCINE MÉTROPOLITaine LE PROJET « BORDS DE DEÛLE »

Le rapport de la société Projex a souligné des **désordres structurels importants** : bassins à remplacer, corrosion, risques d'amiante, nécessité de travaux lourds. La **rénovation aurait coûté environ 10 M€**, avec des incertitudes techniques et des délais longs (jusqu'à 5 à 6 ans, sans compter les imprévus). **Face à ce constat**, la Ville a choisi de ne pas lancer ces travaux mais de **s'inscrire dans un projet intercommunal avec la MEL**, plus ambitieux, plus durable et mieux dimensionné aux besoins du territoire.

### ► Qui ?

Le projet **porté par la MEL** dans le cadre du *Plan Piscines II* vise à combler le déficit de bassins sur le territoire métropolitain. Les Villes de **Marquette et Saint-André** y sont associées après avoir répondu à un Appel à Manifestation d'intérêt.

### ► Où ?

Sur la **friche industrielle Solvay rue Félix-Faure**, dont la reconversion en parc métropolitain est validée. La piscine sera intégrée à la bande urbanisée le long de la rue. Une étude d'Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires commandée par la MEL et menée par le groupement OGI a conclu que l'état des sols est compatible avec les usages projetés.

### ► Comment ?

La MEL va lancer un marché global de performance qui permettra de conceptualiser et réaliser l'équipement.

### ► Combien ?

Le coût d'opération correspondant au coût de la conception et de la construction de l'ouvrage et se situe à hauteur de **37,8 M€ TTC** (valeur 2025). Conformément au *Plan Piscines II*, la MEL portera 70% de l'investissement, les 30% restant seront répartis à part égale entre Marquette et Saint-André, à savoir **5,67 M€ chacune**. Des financements complémentaires vont être recherchés auprès de la Région, l'Agence de l'Eau et la Maitrise de l'Energie. Un fois la piscine construite, la MEL portera 50% du fonctionnement et Marquette et Saint-André, associées à parts égales, couvriront les 50% restants (**248 000€ / an / commune**), ce qui correspond au déficit d'exploitation et à l'accès gratuit pour leurs scolaires. Pour information, la Ville supportait pour l'ancienne piscine, un coût de fonctionnement annuel de **839 000 €**.

### ► Quoi ?

L'équipement prévu sera d'envergure :

- **un espace sportif / compétition** : bassin de 50 m., 8 couloirs avec fond mobile, gradins fixes de 500 places et vestiaires collectifs et grand public ;
- **un espace wellness et fitness** : 2 saunas et 1 hammam, bain bouillonnant et douches sensorielles hydro-massantes, l'aire bien-être sera pourvue de 2 salles de fitness et d'une salle de repos ;
- **un espace ludique et d'activités** : un bassin ludique, une pataugeoire et un toboggan de 50 mètres linéaires ;
- **une cafétéria** ;
- **des espaces de service** : locaux techniques, espaces administratifs, locaux MNS, infirmerie et stockage.

### ► Quand ?

La livraison est prévue en 2028-2029.

### ► Objectifs ?

- offrir à la population un équipement moderne, accessible, conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité ;
- permettre l'apprentissage de la natation scolaire et extra-scolaire dans de bonnes conditions ;
- soutenir les clubs sportifs, y compris la natation de haut niveau ou compétitive ;
- enrichir le cadre de vie autour du futur parc métropolitain, avec un équipement intégré dans un projet urbain global, mixant loisirs, sport, nature et qualité de vie ;
- mutualiser les coûts entre la MEL et les communes pour garantir la viabilité financière de l'équipement sur le long terme.

## INFOS PRATIQUES

### FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



La Mairie, le CCAS et l'École de Musique sont exceptionnellement fermés :

**mercredi 21 janvier de 11h à 14h.**

### RAPPEL : LISTES ELECTORALES



Vérifiez votre situation électorale, en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Si elle n'est pas à jour, vous avez jusqu'au **vendredi 6 février** pour faire les modifications et pouvoir participer au prochain scrutin.

**Le savez-vous ?** Les jeunes adultes sont automatiquement inscrits à 16 ans lors de la démarche de **recensement citoyen**.

### LE RECENSEMENT

► du 15 janvier au 21 février

Pour rappel, le recensement est un devoir civique et obligatoire.

Seules les personnes ayant reçu un courrier de la Mairie sont concernées. Elle recevront la visite d'un agent-recenseur, muni d'une carte officielle.

Méfiez-vous des personnes qui pourraient profiter de la démarche pour s'introduire frauduleusement chez vous. Dans le doute, n'hésitez pas à prendre conseil auprès de nos services : **03 20 63 07 50**



### VOTRE SAPIN ... A ENCORE DU POTENTIEL

Votre arbre de Noël a brillamment illuminé vos fêtes, il mérite mieux que de finir à la poubelle. **Offrez-lui une seconde vie !**

Afin de faciliter la collecte, des enclos spécifiques sont installés en ville. **Du vendredi 26 décembre 2025 au dimanche 18 janvier 2026**, déposez-y votre **sapin naturel, sans décoration, ni neige artificielle, sans sac, ni pied cloué**.

Les sapins collectés sont ensuite broyés et valorisés, notamment sous forme de paillage.

**Un geste simple, utile et écologique...** qui permet de réduire les déchets, limiter le transport et qui contribue à l'entretien des espaces verts.

**Une belle façon de bien commencer l'année !**

### Les points de collecte :

- Rue des Alouettes
- Square Desrousseaux
- Square Kuhlmann
  - Site Ducrocq
  - Angle des rues Torcq et Guyemer
- Place de la Gare
- Place des Tilleuls
  - Place Basse
  - Rue Chanzy
- Parc de la Filature
  - Rue de la 2<sup>e</sup> DB
  - Rue Sadi-Carnot



# VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## TOUTE L'INFO

### POUR BIEN-VIEILLIR À SAINT-ANDRÉ



En fin d'année, les Andrésiens de 70 ans et plus ont découvert, glissée dans leur colis de Noël, la nouvelle édition de la Gazette des Seniors. Cette publication biannuelle recense **les services proposés, ainsi que les activités, animations et sorties à destination des aînés.**

Afin de favoriser le bien-vieillir, l'information et le lien social, la Gazette des Seniors est disponible gratuitement au **Guichet unique de l'Hôtel de Ville ou à l'accueil du CCAS**, elle s'adresse à tous les habitants **dès 60 ans ou retraités.**

03 20 21 81 34  
[seniors@ville-saint-andre.fr](mailto:seniors@ville-saint-andre.fr) 

**LES SORTIES ET ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LE CCAS SONT SUR INSCRIPTION.**

Vous pouvez vous rendre au Pôle Seniors pour réserver votre place lors de ces événements et valider vos réservations en procédant au paiement, les :

- ▶ **Mardis**
- ▶ **Mercredis matin**
- ▶ **Jeudis matin**
- ▶ **Vendredis**

**Renseignements et inscriptions auprès du CCAS  
67 rue du Général-Leclerc**



## ESPACE FRANCE SERVICES

### ... À VOTRE SERVICE !

Ce guichet unique rapproche le Service Public des usagers. Besoin d'un coup de pouce pour vos démarches ? L'Espace France Service vous accompagne dans vos formalités de santé, famille, logement, droit, numérique ou fiscalité.

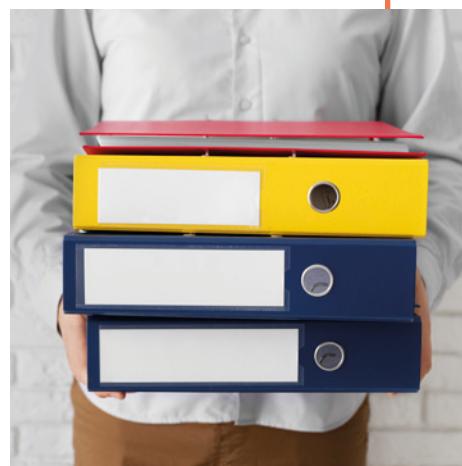
**Par exemple, la transition vers la retraite peut vous sembler compliquée et vous avez besoin d'aide...**

### L'ACCOMPAGNEMENT AU DÉPART EN RETRAITE

#### Prenez rendez-vous,

- ▶ un agent vous accueille pour estimer votre âge de départ à la retraite et le montant de votre pension.
- ▶ Il peut également vous aider à compléter et déposer votre demande de retraite ou votre dossier de réversion.
- ▶ Vous êtes aussi guidé pour suivre l'avancement de votre dossier, obtenir vos attestations de paiement ou demander une allocation veuvage.
- ▶ Il vous renseigne sur le dispositif de retraite progressive...

**Gratuit, sur rendez-vous au 03 20 51 75 51  
67 rue du Général-Leclerc**



# DON DE SANG 2026 : LE PLANNING POUR SAUVER DES VIES !



Sans engagement, simple, rapide et ponctuel, le don de sang change chaque année la vie d'un million de personnes en France. Lors d'un accouchement, d'un accident, d'un cancer... le besoin est constant, et personne n'est à l'abri d'en avoir un jour besoin. Chacun de vos dons compte vraiment.

 <b>MARQUETTE</b> LEZ-LILLE	 <b>SAINT-ANDRÉ</b> LEZ-LILLE <small>Ville durable</small>	 <b>VILLE DE WAMBRECHIES</b>
<b>14h / 19h</b>  <b>Le Kiosk</b> 105 rue Lille  <b>mercredi 21 janvier</b>	<b>10h/13h - 15h/19h</b>  <b>Salle André-Wauquier</b> 65 rue du Général-Leclerc  <b>mardi 10 février</b> <b>mardi 7 avril</b>  <b>Halle Ducrocq</b> 34 rue Veubien  <b>mardi 28 juillet</b> <b>mardi 18 août</b>  <b>Salle Saint-Jean</b> rue Sainte-Hélène  <b>mercredi 3 juin</b> <b>mardi 29 septembre</b>  <b>mardi 8 décembre</b>	<b>10h/13h - 15h/19h</b>  <b>Salle des Fêtes</b> 33 rue du Général-Leclerc (parking mairie)  <b>jeudi 26 février</b> <b>jeudi 23 avril</b> <b>jeudi 25 juin</b> <b>jeudi 3 septembre</b> <b>jeudi 29 octobre</b>  <b>9h / 13h30</b>  <b>jeudi 24 décembre</b>
<b>mercredi 18 mars</b>		
<b>mercredi 13 mai</b>		
<b>mercredi 22 juillet</b>		
<b>mercredi 16 septembre</b>		
<b>mercredi 18 novembre</b>		

Pour donner,  
il faut

être âgé de 18 à 70 ans  
et peser 50 kg ou +.

Venez avec  
votre pièce d'identité  
et **SURTOUT**  
ne soyez pas à jeun !

**Merci d'avance pour votre  
générosité !**

Prenez rendez-vous !

 [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



## L'ASSOCIATION RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES !

Que vous soyez donneur, ancien donneur ou simplement motivé à vous engager, vous pouvez contribuer à une belle cause. Le Don de Sang des Trois Villes a besoin de renfort pour diffuser l'information sur les collectes et accueillir les donneurs. Être bénévole, c'est avant tout offrir une présence bienveillante, rassurer et remercier. Une aide spécifique pour renforcer la communication dans les quartiers Sainte-Hélène et Quai 22 serait particulièrement appréciée.

**Association pour le Don de Sang des 3 Villes . Marquette . Saint-André . Wambrechies**  
<https://www.facebook.com/dondusang3villes>

## 4 ÉTUDIANTES 1 MISSION...HUMANITAIRE



**Care'Badge** tire son nom de take care "prendre soin" et de Cambodge et symbolise l'esprit du projet.

Créée en 2024 par quatre étudiantes infirmières, l'association est née de la volonté d'agir face à la situation sanitaire fragile du pays : manque de

matériel, pénurie de soignants, accès limité aux soins.

Désireuses de ne pas voir s'éteindre cette belle initiative, quatre nouvelles étudiantes en 3<sup>e</sup> année d'étude d'infirmière au CHRU de Lille reprennent le flambeau. **Cécile, Julie, Léonie et Pauline** se mobilisent à leur tour pour partir en stage humanitaire dans un hôpital de la province

de Kampong Cham. L'association andrésienne mène des actions dans l'objectif de financer le voyage, mais aussi collecter du matériel médical au sein des hôpitaux.

Chaque geste compte pour faire avancer cette **initiative solidaire**.

**suivez leur aventure sur  
[instagram.com/carebadge/](https://instagram.com/carebadge/)**



# CADRE DE VILLE & ENVIRONNEMENT

## PLANTATIONS D'AUTOMNE UN COUP DE POUCE À LA BIODIVERSITÉ

Novembre est la période idéale pour planter : les végétaux entrent en repos et s'enracinent mieux. La Ville en a profité pour renforcer la végétalisation des quartiers, notamment à **Sainte-Hélène, allée des Oiseaux**, afin de favoriser l'avifaune locale.

Ces arbustes à baies contribuent à enrichir le cadre de vie tout en offrant nourriture et abri aux oiseaux... **mais attention : ces baies ne sont pas comestibles pour les humains.**



Ces dernières semaines, les services municipaux ont planté 20 arbres, 690 arbustes, dont 650 arbustes à baies, 4 610 vivaces et 1 500 bulbes.

## BIEN TRIER, UN GESTE SIMPLE !

En un an, le tri a beaucoup évolué. Entre l'Extension des Consignes de Tri (ECT), la mise en place des Points d'Apport Volontaire (PAV) et le déploiement des corbeilles bi-flux, un rappel des bonnes pratiques peut s'avérer nécessaire.

Chez vous, comme dans l'espace public, les déchets suivants sont à jeter dans les contenants appropriés : bac à couvercle jaune, sac jaune ou partie jaune des corbeilles bi-flux.

Le verre (bouteilles ou bocaux) est à déposer dans un PAV. Ces emballages sont à jeter sans bouchon ni couvercle, qui eux, vont dans les containers jaunes. Vitrage et vaisselle ne sont pas concernés (à mettre en déchetterie ou dans le bac gris).



### NOTEZ :

- Qu'il n'est pas nécessaire de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
- Que pour un tri efficace, les emballages doivent être séparés : par exemple ne réintroduisez pas une barquette en plastique dans son emballage en carton.
- **Jaune = recyclable / gris = non-recyclable**, ces règles s'appliquent aussi à l'extérieur, avec les nouvelles corbeilles bi-flux déployées dans l'espace public, les écoles et les bâtiments municipaux.
- Les poubelles de rues sont destinées à recevoir les petits déchets des piétons et en aucun cas des sacs d'ordures ménagères.

# Les bons gestes ÉVITER LE GASPILLAGE DE NOURRITURE

Chaque année en France, ce sont **près de 10 millions de tonnes de nourriture qui finissent à la poubelle**. Cela représente 142 kg par habitant. Ces ressources naturelles inutilement prélevées pourraient être évitées.

► **Pour la viande et le poisson** : il est impératif de respecter la date limite de consommation (DLC). Pensez donc à acheter en adéquation avec vos besoins et si la date approche, n'hésitez pas à congeler !

► **Pour les fruits** : ne jetez rien, utilisez vos fruits trop mûrs dans des compotes ou pour des desserts. **Les légumes** peuvent être découpés ou cuisinés et congelés également.

► Certains produits peuvent être consommés au-delà de la date conseillée : les **produits secs** (féculents, condiments, thé, café...), **déshydratés**, **stérilisés** (lait UHT, jus de fruits...) et **en conserve** s'utilisent plusieurs mois, voire plusieurs années après la date, s'ils sont correctement conservés.

**Découvrez plus de conseils et astuces, en participant à la 5<sup>e</sup> saison de la démarche "Zéro Déchet" !**

Retrouvez le Livret écogestes sur [villesaintandre.fr](http://villesaintandre.fr) ou à l'accueil de la Mairie



Vous voulez réduire vos déchets, mais aussi faire des économies et protéger votre santé ?  
Saint-André vous accompagne !



La Ville, engagée dans la démarche **Zéro Déchet** depuis 2021, vous aide gratuitement à enclencher votre transition écologique. Plus de **100 foyers andrésiens participent déjà au programme, rejoignez-les !**

Ateliers, échanges et conférences vous permettent de relever le défi :

- Réduire de moitié vos déchets grâce à des astuces antigaspi
- Apprendre à fabriquer vos produits maison
- Découvrir le compostage et autres gestes simples au quotidien

Écologique, économique et bénéfique pour votre santé, le Zéro Déchet est un mode de vie gagnant pour tous !

**Inscriptions : jusqu'au 1<sup>er</sup> février : <https://familleszerodechet.fr/inscription>**

## L'ÉLAGAGE : SÉCURITÉ DES USAGERS, SANTÉ ET BEAUTÉ DES ARBRES !

La période idéale pour élaguer les feuillus caducs va de novembre à février, lorsque l'arbre est en repos végétatif et que l'opération génère moins de stress. Indispensable, l'élagage :



- sécurise les abords en supprimant les branches fragiles ou mal placées,
- préserve la santé de l'arbre en retirant les parties malades et favorise sa résistance,
- maîtrise sa croissance pour qu'il s'intègre harmonieusement dans l'environnement urbain et paysager.

Pour entretenir le cadre de vie, la Ville procède à une campagne d'élagage de son patrimoine arboré entre début janvier et fin février. Le prestataire intervient dans les parcs, squares, parkings, cours d'écoles, places et rues de la ville, il est possible que pour votre sécurité, ces espaces soient momentanément fermés, le temps de l'intervention.

Plus d'info et planning : [villesaintandre.fr / travaux](http://villesaintandre.fr/travaux) | Renseignements : [techniques@ville-saint-andre.fr](mailto:techniques@ville-saint-andre.fr)



## INSCRIPTIONS À LA BRADERIE DU MUGUET

L'arrivée des beaux jours est encore loin, mais la braderie de printemps se prépare déjà à Saint-André !

L'événement réunit à chaque édition habitants, familles, voisins et passionnés de brocante, qui y partagent un moment agréable, flânant entre les étals et dénichant de belles trouvailles : objets anciens, jouets, livres, petites pépites du quotidien...

En raison du calendrier électoral, les inscriptions ouvrent exceptionnellement plus tôt cette année. La Ville vous accueille à l'Hôtel de Ville pour réserver votre emplacement selon le planning suivant :

### ► Lundi 9 et lundi 16 février de 8h30 à 12h

#### les associations andrésiennes

Emplacement limité à 12 mètres linéaires

#### les commerçants andrésiens

Emplacement limité à la largeur de la façade pour les riverains

Emplacement limité à 15 mètres linéaires pour les non-riverains

### ► Mardi 3 mars de 17h à 20h30

#### les particuliers riverains

Emplacement limité à la largeur de la façade

### ► Samedi 7 mars de 8h à 11h30

#### les particuliers andrésiens non-riverains

Emplacement limité à 12 mètres linéaires

### ► Lundi 30 mars de 8h30 à 12h

#### tous les commerçants andrésiens et extérieurs

(sédentaires ou non sédentaires)

Emplacement limité à 15 mètres linéaires

### ► Samedi 4 avril de 8h30 à 11h30

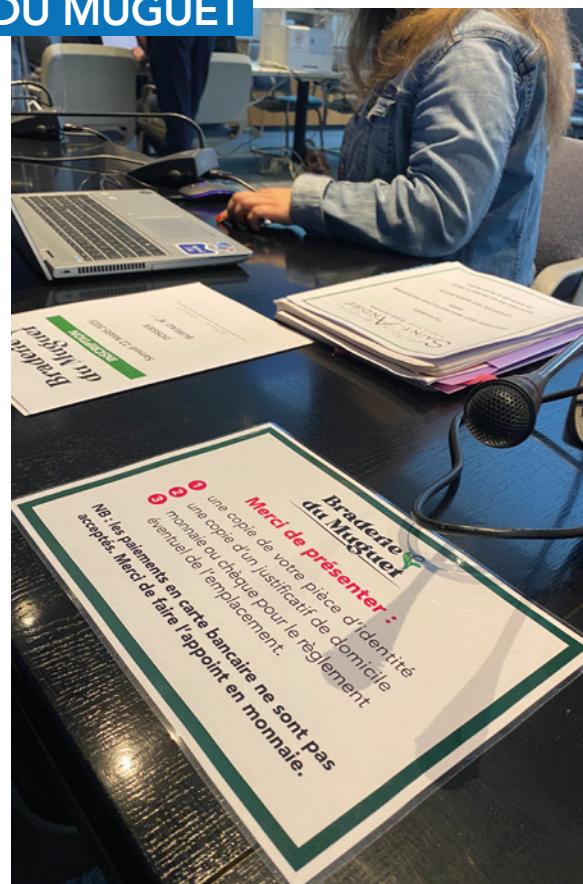
#### tous les particuliers

Emplacement limité à 12 mètres linéaires

### ► Modalités d'inscription

#### Veuillez vous munir de :

- La copie de votre pièce d'identité
- La copie d'un justificatif de domicile (pour les particuliers andrésiens uniquement)
- Copie d'un justificatif de l'activité + attestation d'assurance (pour les commerçants uniquement)
- Monnaie ou chèque pour le règlement éventuel de l'emplacement - Le paiement par carte bancaire n'est pas accepté.



### ► Tarifs

#### ► Particuliers riverains / associations andrésiennes / commerçants riverains :

Les 6 premiers mètres linéaires gratuits

Le mètre supplémentaire : 1,50 €

#### ► Particuliers andrésiens non riverains / commerçants andrésiens non-riverains :

Les 3 premiers mètres linéaires gratuits

Le mètre supplémentaire : 1,50 €

#### ► Particuliers non-andrésiens :

Le mètre linéaire : 3,50 €

#### ► Commerçants non-andrésiens :

Le mètre linéaire : 5 €

#### Braderie du Muguet

Vendredi 1<sup>er</sup> mai de 8h à 16h

Plus d'info : [vie.eco@ville-saint-andre.fr](mailto:vie.eco@ville-saint-andre.fr)

# LES NOUVELLES ENTREPRISES

## ► UN CHAT DANS LA JUNGLE - CATSLITTER CERTIFIÉE ACACED ET PLANTSITTER



Isabelle Dieryck prend soin de votre chat dans son environnement habituel et/ou veille à la bonne santé de vos plantes d'intérieur. Nourriture, hygiène, jeux, traitements simples, arrosage adapté et surveillance attentive, tout est assuré selon vos consignes.

[isabelle.dieryck@gmail.com](mailto:isabelle.dieryck@gmail.com)

## ► CAPCAR NORD - AGENT AUTOMOBILE



Que vous soyez vendeur ou acheteur, **Guillaume Campion**, vous assure une transaction rapide, au meilleur prix et en toute sécurité. Il se charge pour vous de l'estimation, des photos, de la mise en ligne des annonces, du courtier, des démarches administratives, etc.

**23 avenue De-Lattre-De-Tassigny**  
**07 69 40 97 57 - [guillaume.campion.agent@capcar.fr](mailto:guillaume.campion.agent@capcar.fr)**

## ► CABINET PARAMÉDICAL



Cinq femmes, un même élan :

**Tania Jourdan** (ostéopathe) : Doctolib.fr ou 03 20 51 17 76  
**Sylvie Bescond** (psychomotricienne) : 06 14 98 65 86  
**Marine Liebart** (kinésithérapeute) : doctolib.fr ou 06 83 85 54 33  
**Amélie Fromm** (psychologue) : 06 52 12 86 00  
**Émilie Hennequart** (sophrologue) : Resalib.fr ou 06 13 32 07 66  
88 rue du Général-Leclerc

## ► ESPACE THÉRAPEUTIQUE LE LIEN - PSYCHOTHÉRAPIE



Lieu de ressources thérapeutiques et de mieux-être qui met à votre disposition des praticiens formés et engagés dans une démarche éthique et déontologique : psychothérapies individuelles, de couple ou familiales ; bilans de compétences ; sophrologie ; massages holistiques ; soins énergétiques.

**6 avenue Marc-Sangnier - [www.le-lien-therapie.fr](http://www.le-lien-therapie.fr)**  
**Isabelle Weiszrock : 07 83 20 99 20**  
**Marie-France Rousseaux : 06 82 03 28 37**

## ► CLAUDIE CACHART - PRATICIENNE REÏKI



Le Reïki est un soin énergétique qui détend le corps et apaise le mental. Il soutient le système immunitaire, la vitalité et aide à mieux gérer le stress, la fatigue et les émotions...  
Détente, douceur, reconnexion à soi... Installez-vous, respirez... le bien-être commence ici.

**Quartier Sainte-Hélène**

**06.37.31.11.67 - Réservation sur Google/FB/Insta**

## ► ALL AROUND THE PLANET - UN DÉFI ÉCOLOGIQUE ET SPORTIF POUR LE FUTUR DE NOTRE PLANÈTE



**1 foulée d'ultra-runner = 1 graine plantée**

La start up à mission écologique, sociale et sportive souhaite répondre au manque de jeunes arbres à planter en France et projette 6 millions d'arbres d'ici 2031, financés par des entreprises et mis en lumière par les exploits mondiaux d'ultra-runners.

**06 88 94 07 87 - [laure.an@allaroundtheplanet.fr](mailto:laure.an@allaroundtheplanet.fr)**

**NOUVELLES ENTREPRISES... FAITES-VOUS CONNAÎTRE !**  
Prenez contact avec le service vie économique : [vie.eco@ville-saint-andre.fr](mailto:vie.eco@ville-saint-andre.fr)

## RENDEZ-VOUS SUR VOS MARCHÉS LOCAUX

Produits frais, saveurs locales et ambiance conviviale : les marchés andrésiens n'attendent que vous !

Retrouvez vos commerçants chaque semaine :

### ► LE MARDI MATIN

place du Général-De-Gaulle et rue de l'Église,

### ► LE SAMEDI MATIN

sur l'esplanade face à la Mairie rue du Général-Leclerc.

## DU NOUVEAU SUR LE MARCHÉ



Timothé, votre nouveau fromager, vient à votre rencontre avec son camion-magasin.

De bonnes saveurs une sélection gourmande et des conseils avisés à retrouver **tous les samedis matin sur le marché du parvis du Parc Vandame**.





## LE TROPHÉE DES CHAMPIONS : LES LAURÉATS

La Ville de Saint-André met à l'honneur ses clubs sportifs et celles et ceux qui les font vivre.

Habitués aux podiums et aux distinctions, nos sportifs disposent désormais d'une reconnaissance supplémentaire : le Trophée des Champions de la Ville.

Par cette récompense, Saint-André salue non seulement les performances sportives, mais aussi l'engagement, le bénévolat et la passion de celles et ceux qui portent haut les couleurs du tissu associatif local.

### ► En sport individuel :

Bravo pour leurs excellents résultats à **Mila Saouti, Léonie Lamblin, Maxime Flouquet et Lucien Rapp** (USSA Arts Martiaux) ; à **Timothée Laleu et Julian Debuissson** (USSA Cyclisme) ; à **Carole Hennion, Fouzem Amrouch, Clément Depourcq, Lucile Poquet, Mathis et Simon Salembier, Marie Rosseuw, Ruben et Niels Pomart** (USSA Tennis de table) ; à **M'Balia Camara, Suzon Heyman, Lina Idali, Lyna-Sarah Mliki, Aïcha Kermoun, Louise Champion, Clémentine Jobert, Jeanne Dumont, Camille Degrysse et Camille Minet** (USSA Gym).

### ► En sport collectif :

Félicitations à **Léonie Lamblin et Thaïs Marçais** (USSA Arts Martiaux) pour leur seconde place au niveau national ; à **Fanny Levant, Hélène Bollon, Élise Bouchart, Dorine Carette, Eugénie Carpentier, Laura Deleval, Anxhela Drici, Marina Henry, Éloïse Leblanc, Coralie Lemaire, Julie Vajdovcic et Romane Vande Rosieren** (USSA Volley) pour leur première place au championnat régional et leur accession en National 3 ; à **Samuel Clerc, Martin Doutrelant, Guillaume Legrand, Vincent Laquarre et Julien Morin** (Tennis Club), champions des

Hauts-de-France et qualifiés au championnat de France des plus de 35 ans ; à **Chloé Casteleyn, Emma Delesalle, Rose Renaut, Élisa Mouchon, Laura Tanghe, Kloann Breleur, Maëlle Delcroix, Alyah Dez, Thara Linier, Iziya El Madani, June Laurie** (USSA Gym) équipe féminine 2 pour leur seconde place à la compétition régionale.

### ► Bénévolat :

Merci pour son investissement et son dévouement en tant que secrétaire de l'USSA Cyclisme à **Grégory Verdin**.



Tous, moteurs de la vie sportive andrésienne, ils méritent pleinement cette reconnaissance. Bravo !

## RENTRÉE 2026 : RAPPEL

### Votre enfant est né en 2023 ?

Sa première rentrée scolaire est pour septembre prochain. Pensez à procéder à son inscription :



### ► Écoles publiques (Groupes scolaires Schuman ou Peupliers)

Dossier à déposer au plus tard le **20 janvier**.

### ► Demandes de dérogation

Dossiers à retirer dès le 9 février et à retourner avant le 30 mars. La commission communiquera ses décisions mi-mai.

### ► Etablissements privés

Les inscriptions sont gérées directement par les écoles Saint-Joseph et La Cessoie.

**Info et formulaires :**  
[villesaintandre.fr/Mes démarques/Inscription écoles](http://villesaintandre.fr/Mes_démarques/Inscription écoles)

**Renseignements :**  
[ecoles@ville-saint-andre.fr](mailto:ecoles@ville-saint-andre.fr)  
03 20 63 07 50



## COLLÈGE JEAN-MOULIN : SCOLARITÉ, ÉCHANGES ET MOBILITÉS

Au collège Jean-Moulin, le programme **Erasmus+** occupe une place essentielle. Espagne, Italie, Irlande... Les élèves et les enseignants participent à des mobilités, qui favorisent les **échanges linguistiques et culturels**. L'ouverture européenne constitue pour les élèves, un **levier essentiel de réussite, d'inclusion et d'émancipation** et un **outil de lutte contre les inégalités**, offrant aux adolescents, qui n'en auraient pas l'opportunité, de découvrir d'autres cultures, d'améliorer leurs compétences et de s'ouvrir au monde.

À travers des projets comme « *Growing Green in Europe\** », les collégiens collaborent avec des élèves de Murcie en Espagne. Ils échangent en ligne sur les enjeux du développement durable, avant de pouvoir se retrouver courant 2026, en France ou en Espagne. Ces expériences renforcent leur **autonomie**, leur **coopération** et leurs **connaissances linguistiques**.

Aux élèves qui redoutent de ne pas se faire comprendre, Madame Rousseau, professeure d'espagnol, rappelle l'importance d'oser et de dépasser l'appréhension : « *Même si les mots ou la syntaxe ne sont pas corrects, ce n'est pas grave ! L'intérêt, c'est de communiquer ensemble et de se rencontrer...* ». Le programme soutient également la **formation des enseignants**. Des mobilités en Europe, comme celles menées en Finlande

cet été ou à Malte précédemment sont sources d'inspiration pédagogique.

L'engagement du collège se traduit aussi par l'organisation des *Erasmus Days*, l'obtention du label qualité *eTwinning\*\** ou le lancement de nouveaux projets, tels que « *Weaving a sustainable future in Europe through cultural exchanges\*\*\** ». Une démarche d'**accréditation Erasmus+ est également en cours**. Elle permettrait à l'établissement de s'inscrire sur le long terme et garantir durablement les mobilités, amplifier les échanges et faire du collège Jean-Moulin un acteur reconnu de l'éducation européenne sur le territoire.

\* *Grandir vert en Europe : Pour un avenir plus vert en Europe*

\*\* plateforme européenne de jumelage et de coopération scolaire

\*\*\* *Tisser un avenir durable en Europe à travers les échanges culturels*

À suivre en ligne sur [www.college-jean-moulin-saint-andre-lez-lille.59.ac-lille.fr](http://www.college-jean-moulin-saint-andre-lez-lille.59.ac-lille.fr)

## LES FOULÉES ANDRÉSIENNES : ENSEMBLE, EN COULEURS, POUR LES DROITS DES FEMMES



Rose, bleu, jaune... Prêts à voir la vie en couleurs... et à défendre une belle cause ? La Color Run solidaire vous propose une activité dynamique, ludique et **au profit d'une association engagée pour les droits et la protection des femmes**.

Au programme : un **parcours accessible à tous** et des explosions de couleurs ! Courez ou marchez et finissez colorés de la tête aux pieds !

Pas de chrono ni de podium, l'essentiel est de bouger, s'amuser et soutenir. Chaque inscription contribue aux actions de l'association : protection, accompagnement, écoute et aide aux femmes qui en ont besoin.

Alors sortez vos baskets, amenez vos amis, vos enfants, vos voisins... et venez colorer la ville avec nous.

**Dimanche 8 mars**

**Parcours d'environ 3 km – accessible dès 9 ans**  
**Tarifs : de 9 à 12 ans : 2 € / à partir de 13 ans : 3 €**

**Inscription en ligne sur [villesaintandre.fr/actualités](http://villesaintandre.fr/actualites)**  
**Plus d'information à partir du 1<sup>er</sup> février**



## L'ATELIER CRÉATION

## DES MOTS DANS LA VILLE



L'Atelier Crédation invite chaque année un groupe d'Andrésiens à imaginer et réaliser une œuvre collective pour la Ville et ses habitants.

Après le vitrail de la Mairie en 2025, un nouveau groupe de participants va se constituer autour de **Grégory Valentin** (Portrait p.22), artiste andrésien associé à la saison culturelle.

Le projet « Mots dans la ville » mêle street-art et sculpture. Les participants choisissent ensemble une thématique, puis sélectionnent des citations en lien avec celle-ci.

Ces phrases, issues de la

littérature ou du patrimoine écrit commun, trouveront ensuite leur place dans l'espace public, tels des murmures dans la ville, incitant les passants à la réflexion, à l'introspection ou à la discussion.

Vous souhaitez participer à cette création poétique et urbaine ? L'atelier est divisé en 5 rendez-vous entre janvier et mai, qui constituent un tout. L'inscription implique donc votre participation à l'ensemble des séances :

**31 janvier, 7 mars, 28 mars et 23 mai, de 9h30 à 12h à la Maison des Associations**

**Inscription en ligne début janvier (nombre de places limité) sur [www.villesaintandre.fr / actualités](http://www.villesaintandre.fr / actualités)**

Cet atelier s'adresse aux adultes et aux enfants à partir de 10 ans. Une bonne maîtrise de la lecture et de l'écriture est requise et les enfants doivent obligatoirement être inscrits avec un parent, pour travailler en duo.

## LE SALON DES ARTISTES ANDRÉSIENS & L'ATELIER TENDANCE



**Dimanche 8 février**

**de 10h à 17h**

**Salle André-Wauquier**

► **Le Salon** : Entrée libre et gratuite

► **L'Atelier Tendance** : Grégory Valentin

**11h00** : Présentation de l'œuvre et de sa technique par l'artiste

**14h30** : Atelier parent/ enfant inspiré de la pratique de l'artiste, sur les mots et les émotions

**Participation gratuite sur inscription** : [www.villesaintandre.fr rubrique actualités](http://www.villesaintandre.fr rubrique actualités)



L'événement revient en 2026 avec une programmation renouvelée, mais fidèle à son ambition de valoriser les talents locaux.

**Artistes, artisans-créateurs et associations** s'exposent. Comme à chaque édition, le rendez-vous rassemble **une grande diversité de disciplines**, peinture, sculpture, photographie, arts plastiques, artisanat d'art, etc. et reflète la richesse créative andrésienne.

Amateurs et professionnels

présentent leurs réalisations, invitant les visiteurs à une immersion artistique, faite de découvertes et de rencontres.

L'édition accueille également un temps fort consacré à Grégory Valentin, artiste associé de la saison culturelle. Découvrez ses réalisations lors de votre visite et pour en savoir plus sur l'homme et son œuvre, prenez part à l'Atelier Tendance. Les participants découvriront son parcours, son univers esthétique et les mécanismes qui alimentent sa pratique, lors d'un échange privilégié avec le plasticien et un atelier pratique. Un rendez-vous incontournable et une expérience riche et conviviale à ne pas manquer !

## MUSIQUE MAESTRO !

Le week-end promet d'être rythmé ! Partitions, accords, émotions et...applaudissements sont au programme.



► **Samedi 31 janvier** : Place aux jeunes talents avec « **Mon premier concert** ». Les musiciens en herbe expérimentent pour la première fois le trac, mais surtout le plaisir d'être sur scène et de jouer ensemble. **À 15h**, la première partie réunit les classes de piano, de cordes et la Formation Musicale. La deuxième partie, **à 17h**, met à l'honneur les classes de bois, cuivres, percussions, accordéons ainsi que l'orchestre à vent du 1<sup>er</sup> cycle. Venez encourager ces artistes en herbe et applaudir leur première prestation.

Le même jour, **à 20h**, un **concert-rencontre d'harmonies** croise les notes de l'Ensemble orchestral de Saint-André, dirigé par Simon Autret et celles de l'Ensemble Philharmonique Chapellois, sous la baguette de Julien Dozier. Des ensembles qui se répondent, des musiques qui dialoguent : une parenthèse musicale à ne pas manquer !

**Salle André-Wauquier - Entrée libre et gratuite**

► **Dimanche 1<sup>er</sup> février**, c'est le **Brass-band intercommunal** qui prend le relais au Kiosk de Marquette-lez-Lille à 20h. L'ensemble composé d'élèves des écoles de musique de Saint-André, Lambersart et Marquette, propose un concert en première partie du spectacle de préparation du championnat de France du Hauts-de-France brass-band. L'énergie et la virtuosité des cuivres et percussions à découvrir absolument !

Entre jeunes musiciens, rencontres orchestrales et cuivres tonitruants, ce week-end musical est un rendez-vous pour tous les amateurs de musique.

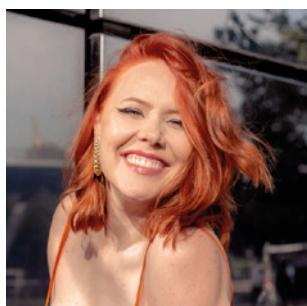
## VOIX DE FEMMES, SCÈNES DE JAZZ



Pour la **Journée Internationale des Droits Des Femmes**, la Ville, aux côtés de Jazz en Nord, met à l'honneur des artistes féminines.

**Koko-Jean & The Tonics** offrent une scène idéale pour célébrer les artistes féminines qui font rayonner le jazz et les musiques afro-américaines.

Au cœur du groupe, la chanteuse Koko-Jean Davis impose une présence magnétique. Charismatique, elle puise dans le jazz, la soul, le blues et le rhythm'n'blues pour délivrer un chant puissant, libre et incandescent. Son énergie, sa maîtrise scénique et sa voix rauque habillée rendent chaque performance inoubliable. Avec ses musiciens, elle réinvente l'héritage des grandes chanteuses de soul et de jazz, tout en affirmant une identité moderne, résolument féminine et inspirante.



En première partie de ce concert, la chanteuse andrésienne **Julia Volk** reprend les grands standards du jazz féminin.

Issue d'une famille de musiciens, elle développe très tôt une voix chaleureuse et expressive et suit une formation jazz au Conservatoire de Lille. Finaliste du Sankofa Soul contest en 2012, elle passe par les plateaux de La Nouvelle Star et de The Voice, avant de se consacrer à l'écriture et sortir un EP La fille aux cheveux couleur soleil, où se mêlent élégance jazz et sensibilité moderne.

À la croisée du jazz, de la soul et de la néo-soul, elle est accompagnée pour l'occasion, par l'**Atelier Jazz de l'Ecole de Musique**.

**Samedi 7 mars à 20h - Salle André-Wauquier. Réservation sur [jazzenord.com](http://jazzenord.com) - Tarifs : 9 - 6 ou 3 €**

# LES VOYAGEURS

## ÉVÉNEMENTS

### ► Ligne ouverte

[Théâtre de poche] d'après " Ligne ouverte au cœur de la nuit " de Gonzague Saint-Bris - **Mise en scène Vassili Schémann** : Dans les émissions radiophoniques de Max Meynier, Macha Béranger ou Gonzague Saint-Bris, les anecdotes, les aventures, les secrets se confiaient à la faveur de la nuit. Une voix accueillie par une autre voix, écoutées par des milliers d'auditeurs. Ici, le théâtre met en lumière et donne corps à cette humanité singulière et universelle, saisissante de vérité et de poésie.

**26 et 27 janvier à 20h | Tarifs : 10 / 6 / 5 / 3 € | à partir de 14 ans**

### ► Maël Isaac

[Concert au Barouf] : Auteur, compositeur, chanteur, harpiste et multi-instrumentiste, Maël Isaac est inspiré par la pop et l'électronique, mais c'est en figure libre qu'il explore de nouveaux langages sonores, expérimente de nouvelles esthétiques. Artiste érudit et instinctif, il crée une musique organique, incarnée par le rythme, le souffle et une voix mélodieuse qui nous saisit et nous emporte.

**5 et 6 février à 20h | Tarif unique : 5€**

## Résidences [Théâtre]

► **Du 9 au 13 février : la Compagnie Les Voyageurs** pour la création **4.48 Psychose** de Sarah Kane, mise en scène par Antoine Domingos, avec Fanny Gosset et Damien Oliver.

► **Du 23 au 27 février : la Compagnie On disait que...** pour la création **Héméré**, mise en scène par Fanny Gosset, avec Livia Dufoix, Léa Gonnet, Clément Stachowiak. Ce spectacle sera présenté au Zeppelin pendant le temps fort "L'Effort Papillon", en mai 2026.

## Rencontre inter-ateliers

À la fois acteurs et spectateurs, les participants à l'ensemble des ateliers du Zeppelin présentent une petite forme sur le thème commun de l'eau, en lien avec le temps fort L'Effort Papillon, en mai 2026. **Dimanche 11 janvier**

[accueil@lezeppelin.fr](mailto:accueil@lezeppelin.fr) | 03 62 65 82 01 | [www.lezeppelin.fr](http://www.lezeppelin.fr)

# la bidOthèque

### ► « Bébé club » (6/36 mois)

#### Prochaines séances :

- **15 janvier > Livres**  
10<sup>h</sup>00 - 10<sup>h</sup>45

- **27 janvier > Jeux**  
9<sup>h</sup>30 - 10<sup>h</sup>30 ou 10<sup>h</sup>30 - 11<sup>h</sup>30

- **12 février > Livres**  
10<sup>h</sup>00 - 10<sup>h</sup>45

#### Réservé aux adhérents Inscription obligatoire

### ► Après-midis ludiques pour une société plus récréative !

Autour de jeux de société, vous avez rendez-vous de 14h à 16h :

- mercredi 14 janvier
- mercredi 11 février

#### Réservés aux adultes sur inscription

[contact@labidotheque.fr](mailto:contact@labidotheque.fr)  
03 20 51 66 67  
[www.labidotheque.bibli.fr](http://www.labidotheque.bibli.fr)

### ► Les Nuits de la Lecture

Comme chaque année, c'est le moment de célébrer le plaisir de lire et de partager les livres !

Découvrez à travers des animations et rencontres festives, un programme sympa et cocoon autour de la lecture.

#### • Jeudi 22 janvier

► **de 10h à 10h45** : Un moment dédié aux tout-petits, avec un temps de lecture partagé entre racontées d'histoires et découverte de livres pensés pour les 0-3 ans.

#### • Samedi 24 janvier

► **de 17h à 19h** : Que vous soyez lecteur assidu ou curieux occasionnel, c'est l'heure du **Book Club adulte**, un moment convivial autour de la lecture pour échanger, partager, découvrir et débattre dans une ambiance chaleureuse et ouverte.

► **de 20h à 23h30** : Soirée Jeux de société.

**Gratuit**



### ► L'Atelier-puzzle "Climat" #3

 Dernière session et donc dernière chance de découvrir ce serious game ! Abordez les enjeux climatiques sous une forme ludique et relevez le défi de réduire votre empreinte carbone !

**Samedi 7 mars de 14h à 16h30 - Gratuit sur inscription - dès 10 ans**



# AGENDA

## JANVIER

**5 janvier :** Permanence fiscale à l'Espace France Services (CCAS) – inscriptions sur impots.gouv.fr

**6 janvier :** Réouverture de la bidOthèque

**7 ou 14 janvier :** Atelier numérique « Comprendre son smartphone » | CCAS | 14h | Inscr. : 03 20 21 81 38 ou conseillernumerique@ccas59350.fr

**10 janvier :** Vide-dressing par Awa Amazone Women Arts Salle André-Wauquier moussowara@gmail.com ou 06 50 60 21 99

**14 janvier :** Après-midi ludique – la bidOthèque (p20)

**14 et 28 janvier :** Café numérique | CCAS | 10h Rens. : 03 20 21 81 38

**15 et 21 février :** recensement de la population (p 9)

**18 janvier :** Karaoké avec Marcel et Nos Voisins au Boulodrome de 14h à 18h. Ouvert à tous 2 € - Inscriptions : 06 63 56 25 91

**18 janvier :** Fin de la collecte des sapins de Noël

**20 janvier :** clôture des inscriptions des futurs élèves dans les écoles publiques (p 16)

**20 janvier :** CCAS Sortie seniors – Le Musée de la Rubanerie (3.10 €) - Inscription au 03 20 21 81 33

**20 janvier :** Conférence Nord Madame « La musique intergénérationnelle » Auditrice libre : 4 € La Petite Maison | 14h | Rens. 06 03 39 66 32

**21 ou 28 janvier :** Atelier numérique « Fake News : elles sont partout ! » | CCAS | 14h | Inscr. : 03 20 21 81 38 ou conseillernumerique@ccas59350.fr

**22 et 24 janvier :** Les Nuits de la Lecture la bidOthèque (p20)

**26-27 janvier :** [Théâtre de poche] Ligne ouverte Le Zeppelin (p.20)

**27 janvier :** Conférence Nord Madame « L'impressionnisme au-delà des idées reçues » Auditrice libre : 4 € La Petite Maison | 14h | Rens. 06 03 39 66 32

**27 janvier :** Assemblée Générale de l'ARCOPRO (p 15)

**31 janvier :** Lancement de Atelier Création (p 18)

**31 janvier :** Mon Premier Concert et Concert-rencontre par l'École de Musique (p 19)

## FÉVRIER

**1er février :** clôture des inscriptions au programme Zéro déchet (p 13)

**1er février :** information en ligne – inscriptions aux Foulées andrésiennes (p 17)

**2 février :** Permanence fiscale – inscriptions sur impots.gouv.fr à l'Espace France Services (CCAS)

**3 février :** Conférence Nord Madame « Les cinq capitales nordiques » Auditrice libre : 4 € La Petite Maison | 14h | Rens. 06 03 39 66 32

**4 ou 11 février :** Atelier numérique « Naviguer au mieux sur internet » | CCAS | 14h | Inscr. : 03 20 21 81 38 ou conseillernumerique@ccas59350.fr

**5-6 février :** [Barouf] Maël Isaac – Le Zepelin (p20)

**6 février :** clôture des inscriptions sur les listes électorales

**8 février :** Salon des Artistes Andrésiens et Atelier Tendance (p 18)

**8 février :** Après-midi jeux avec Marcel et Nos Voisins - renseignements : 06 63 56 25 91

**9 et 16 février :** Inscriptions à la Braderie du Muguet pour les associations et commerçants andrésiens (p 14)

**9 février – 30 mars :** dépôt des dossiers de demande de dérogation pour l'inscription des futurs élèves dans les écoles publiques (p 16)

**10 février :** Don du sang (p 11)

**11 et 25 février :** Café numérique | CCAS | 10h Rens. : 03 20 21 81 38

**11 février :** Après-midi ludique – la bidOthèque (p20)

**12 février :** CCAS Repas dansant seniors – thème : Dress Code Rouge (17 €) -Salle André-Wauquier à 12h – Renseignements au 03 20 21 81 33

**18 ou 25 février :** Atelier numérique « Organiser ses photos » | CCAS | 14h | Inscr. : 03 20 21 81 38 ou conseillernumerique@ccas59350.fr

**19 février :** Repas avec démonstration-vente et loto par le Club des Seniors - Salle André-Wauquier Rens. : 03 20 63 29 60 ou 06 26 86 40 00

**24 février :** CCAS activité intergénérationnelles avec le Point-Jeunes - Renseignements au 03 20 21 81 33

**25 février :** Sortie et Conférence Nord Madame « Grand-Fort-Philippe : découverte des villages par la randonnée » Auditrice libre : 4 € La Petite Maison | 14h | Rens. 06 03 39 66 32

## MARS

**2 mars :** Permanence fiscale à l'Espace France Services (CCAS) – inscriptions sur impots.gouv.fr

**3 mars :** Conférence Nord Madame « Les mères des rois de France » Auditrice libre : 4 €

La Petite Maison | 14h | Rens. 06 03 39 66 32

**3 mars :** Inscriptions à la Braderie du Muguet pour les particuliers riverains (p 14)

**7 mars :** Inscriptions à la Braderie du Muguet pour les particuliers andrésiens non-riverains (p 14)

**7 mars :** L'Atelier Création (p 18)

**7 mars :** L'Atelier-Puzzle – la bidOthèque (p 20)

**7 mars :** Concert Jazz : Koko-Jean & The Tonics (p 19)

**8 mars :** Les Foulées Andrésiennes (p 17)

**10 mars :** Conférence Nord Madame « Relire La Fontaine » Auditrice libre : 4 €

La Petite Maison | 14h | Rens. 06 03 39 66 32



Artiste local...  
et international

Originaire de la Côte d'Opale, Grégory Valentin a rejoint la Métropole lilloise pour étudier à l'École d'Architecture de Villeneuve-d'Ascq... et n'en repartira plus. En 2018, la vie le mène à Saint-André. Il s'installe à Sainte-Hélène et quand il déménage en 2020, il reste sur le secteur, car il y apprécie la vie de quartier, un lieu sympa et dynamique. Il précise : « On s'y sent bien, nous sommes à proximité des bords de Deûle, près de Lille, des services, des commerces ... ».

Artiste plasticien depuis presque 10 ans, il a eu la chance d'être rapidement repéré et exposé. Des galeries à Lille, Paris, Bruxelles et New-York le suivent en permanence. Pourtant Grégory confie : « Je ne me considère vraiment artiste que depuis peu. J'en ai pris conscience tardivement car l'art a toujours fait partie de moi. Depuis toujours je pratique la musique, la photographie, la peinture... »

## Les mots au cœur de son œuvre

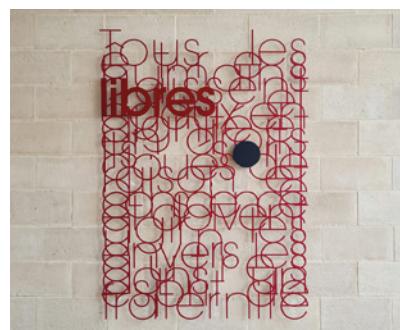
Dans sa pratique, aucune limite technique : papier, inox, miroir, aluminium... Mais son inspiration, elle, est unique : les mots. Pas les siens — par pudeur — mais ceux des autres. Les grands textes classiques (Baudelaire,

# GRÉGORY VALENTIN

L'ARTISTE ANDRÉSIEN ASSOCIÉ À LA SAISON CULTURELLE 2026

Architecte, graphiste, artiste... il aura fallu plusieurs vies à cet amoureux des mots, pour se révéler et trouver sa voie, celle qui allie l'art et la littérature. Cette saison, Grégory Valentin est au cœur de la programmation culturelle andrésienne et accompagne la Ville sur plusieurs temps forts : l'Atelier Culture, le Salon des Artistes Andréiens et l'Atelier Tendance. Si vous ne le connaissez pas encore, 2026 sera l'occasion de le découvrir !

Jules Verne, Proust...), les textes fondateurs (la Déclaration des Droits de l'Homme) ou encore de grands discours (R. Badinter contre la peine de mort, Chr. Taubira sur le mariage pour tous, Simone Veil sur l'avortement) nourrissent son travail. Grégory résume : « Je fais mienne, l'écriture des autres, que j'essaie de sublimer par mon travail, mais toujours avec un grand respect, je n'en change pas une virgule ! »



Ses réalisations, qui à première vue semblent abstraites par l'utilisation de la micro-écriture (tableaux) ou la macro-écriture (sculptures), sont toujours le fruit d'une profonde réflexion. Grégory intellectualise chaque œuvre : « J'ai besoin de conceptualiser, de donner un cadre. Je m'inscris toujours dans une histoire, un parcours de réflexion. Je peux expliquer comment chacune de mes œuvres est née et pourquoi ». Il laisse cependant toute liberté à l'observateur d'y projeter sa propre interprétation.

## Une collaboration réjouissante avec la Ville

Le partenariat avec la Ville l'enthousiasme. Il aime l'idée - lui l'ancien architecte - d'investir l'espace urbain, de laisser une trace dans la Ville. Il vient d'honorer sa première commande institutionnelle pour la commune d'Aubagne, avec un hommage à Marcel Pagnol. Ce type de projets à destination du plus grand nombre, pensés pour durer, laisser une empreinte, l'enchantent. Il conclut : « Créer des œuvres pérennes pour la collectivité, c'en est presque grisant ! »

Les co-créations qu'il va réaliser avec les Andrésiens vont permettre aux participants de laisser une trace. Une trace à part, car dévoile-t-il : *"L'atelier s'inspirera de mon travail, mais je veux qu'il diffère de ma production habituelle. Ma part, c'est d'imaginer le parcours ; les œuvres, elles, seront collectives."* L'artiste envisage cette expérience comme une collaboration polycéphale, où chacun apporte sa sensibilité, son regard et sa créativité.





# TRIBUNES

## Liste « Avec Elisabeth MASSE, agissons pour une Ville Durable » : Faire des choix pour l'avenir de Saint-André

La décision de porter, avec la MEL, le projet de piscine engage l'avenir de Saint-André. Elle dépasse les débats immédiats pour s'inscrire dans une vision de long terme, au service de l'intérêt général. Face à l'état de dégradation irréversible de l'ancienne piscine et au coût dispendieux de la réhabilitation du bâti, il fallait faire un choix responsable : garantir la sécurité, maintenir l'apprentissage de la natation et offrir aux habitants un équipement moderne, durable et accessible. Ce projet métropolitain répond à un besoin réel du territoire. Il permet de mutualiser les moyens, de maîtriser les coûts de fonctionnement et d'inscrire Saint-André dans une dynamique de coopération intercommunale bénéfique à tous. Accueillir un tel équipement sur notre commune, c'est renforcer son attractivité, son rayonnement et sa place au sein de la métropole.

Les débats sont légitimes mais nous assumons ce cap : préparer l'avenir, investir utilement et penser Saint-André comme une ville ouverte, solidaire et pleinement actrice des enjeux métropolitains de demain.

## Liste « Osons l'Alternative citoyenne » : refermer ce mandat, ouvrir une nouvelle page !

La fin d'année 2025 rime avec fin du mandat de M<sup>me</sup> Masse.

Ce mandat de la majorité sortante restera celui des portes fermées, de la confiance abîmée et de l'absence de dialogue avec les habitants et les associations. Il restera lourd de conséquences sur les choix (piscine sacrifiée, un projet de tramway bancal, des caméras plutôt qu'une bibliothèque en centre-ville) et sur les non-choix (pas de rénovation d'école, des salles de sport vétustes, des locaux associatifs saturés, manque de soutien à la petite enfance...).

Pour #Osons, ces 6 années ont prouvé notre capacité de dialogue et la constance de notre engagement au service d'un nouveau projet pour Saint-André. L'année 2025 se termine et 2026 commence avec la volonté d'ouvrir un nouveau chapitre pour notre commune. Écrivons-le ensemble.

#Osons pour Saint-André avec Cyprien Richer.

Nous rencontrer : les mardi et samedi matin au marché du centre ; dimanche au marché de la filature (entrée rue Carnot). contact@osons-saintandre.org / tel : 07 82 92 42 60

## Non inscrit, Didier PARSY

Au crépuscule de ma mission de conseiller indépendant, je vous annonce que j'ai tenu ma promesse de ne profiter d'aucune de mes indemnités, lors de ces soixante mois d'exil forcé. Cinq ans, durant lesquels j'ai versé la somme totale de 2 383,28 € au Secours Populaire, puis aux Restos du Cœur. Personne, au sein de ce conseil municipal, ne peut en dire autant. A vous tous, une excellente année 2026.

## Non inscrit, Henri DUSAUTOIS

Tribune non transmise pour cette édition.

## Non inscrit, Sébastien LEBLANC

Tribune non transmise pour cette édition.

## NAISSANCES

Badis Ouanes né le 6 août ; Margot Couvez née le 8 septembre ; Tomasz Fontaine né le 13 septembre ; Arthur My Verkindère né le 14 septembre ; Arthur Gau né le 21 septembre ; Sixtine Yot née le 23 septembre ; Joséphine Cuvelier née le 24 septembre ; Augustin Mongio né le 8 octobre ; Albane Vanneste née le 8 octobre ; Axelle Gerin née le 9 octobre ; Marius Guerra-Dhénain né le 16 octobre ; Maïa Ingouacka née le 16 octobre ; Lucie Nigon-Lauwers née le 26 octobre ; Auguste Sanchis né le 31 octobre ; Ulysse Driège-Miani né le 13 novembre ; Adèle Fortin née le 14 novembre ; Esmée Rateau-Quargnul née le 20 novembre.

## MARIAGES

Léna Deseille et Adrien Desmet le 25 octobre ; Elizaveta Novikova et Nicolas Perez le 5 décembre.

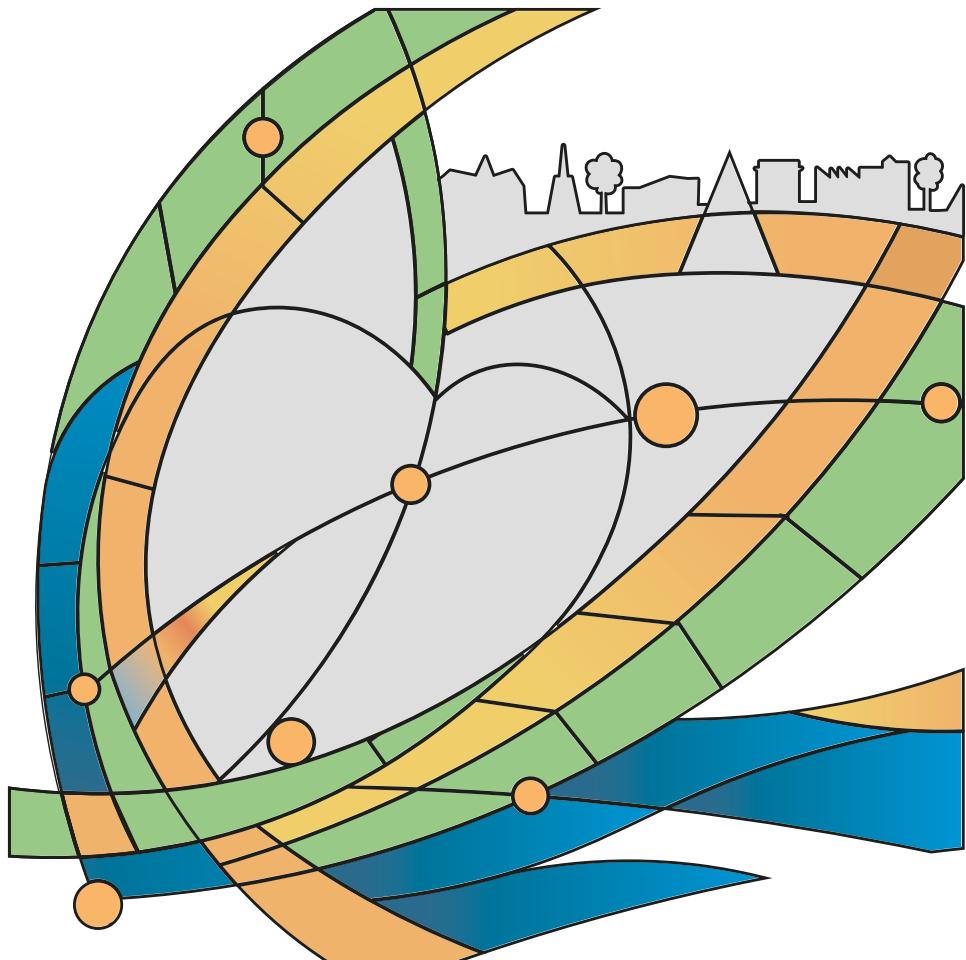
## DÉCÈS

Blandine Leroy le 15 octobre ; Jeannine Lapez, veuve Duprez le 16 octobre ; Louis Casalini le 18 octobre ; Christa Galle, veuve Poirette le 20 octobre ; René Blaud le 22 octobre ; Agnès Marcadier, épouse Huynh le 24 octobre ; Nicole Dursin, veuve Lelong le 27 octobre ; Bernard Ricouard le 10 novembre ; Fatma Belkessam, veuve Boumedane le 12 novembre ; Jean-Claude Willay le 19 novembre ; Annie Hautot, partenaire Le Gonidec le 23 novembre ; Marie Defretin le 24 novembre ; Christiane Brackenier, veuve Spetebroodt le 25 novembre ; Jean-Paul Barthélémy le 2 décembre ; Claudine Bourdrel, épouse Debus le 3 décembre.

# Elisabeth MASSE

*et le*

## Conseil Municipal



vous invitent  
à la cérémonie des voeux  
**le 21 janvier à 19h00**  
**Salle Ducrocq**